

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1) GÉNÉRALITÉS

Nos conditions générales de vente sont seules valables, même en cas d'indications contraires dans les conditions d'achat de nos clients, et le seul fait de nous passer commande comporte acceptation sans réserve de chacune d'entre elles.

2) COMMANDES

- a) La documentation dans nos catalogues et tarifs n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas d'offre de vente.
- b) Toutes les commandes sont fermes et ne peuvent être annulées par l'acheteur : celles qui pourraient l'être seraient qu'après acceptation expresse de notre part.
- c) Nous demandons à notre clientèle de spécifier pour chaque commande les numéros de référence de teinte de peinture de manière à éviter toute erreur.

3) PRIX

Nos tarifs sont établis en tenant compte de la législation en vigueur, ils ne constituent pas des prix à la consommation. En raison de l'incertitude des prix des matières premières et du coût de la main d'oeuvre, et des fluctuations qui peuvent en résulter entre la date d'enregistrement de la commande et celle de son exécution, les prix du présent tarif ne sont donnés qu'à titre indicatif, les prix appliqués étant ceux en vigueur le jour de la livraison. Les prix donnés par téléphone ou par les représentants ne sont qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme un engagement que lorsqu'ils sont confirmés par écrit.

4) GARANTIE

Nous accordons une garantie de 1 an sur le laquage des pièces en aluminium, acier électrozingué et galvanisé.
Aucune garantie ne sera donnée pour tout laquage sur acier brut.

5) EXPÉDITIONS

- a) Nos expéditions sont faites port et emballage dus.
 - b) Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode d'envoi, même franco. Le client doit vérifier immédiatement le poids, les dimensions et la qualité.
 - c) En cas d'avarie, de manquant ou de retard, il devra refuser la livraison et/ou faire des réserves d'usage (art.105 du Code du Commerce) afin de pouvoir exercer personnellement tout recours contre le responsable (Transporteur etc...). Il devra également aviser nos Services Commerciaux dans les 8 jours à compter de la réception.
 - d) Tout matériel livré fait l'objet d'un bordereau d'expédition.
 - e) Aucune réclamation ne sera admise, si elle n'est faite dans les huit jours qui suivent la réception de la marchandise.
- Nous n'admettons aucune réclamation sur des marchandises qui n'auraient pas été emballées par nos soins.

6) DÉLAI DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer une obligation de notre part de livrer à la date spécifiée, ils entendent sous réserve,

- de cas de force majeure ou de toute autre cause indépendante de notre volonté.
 - que le contractant ait, en temps voulu, fourni tous les renseignements nécessaires à l'exécution de la commande et rempli les conditions de paiement prévu.
- Les retards éventuels ne pourront en aucun cas donner lieu à dommages-intérêts de notre part.

7) RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Notre société restera propriétaire des marchandises vendues jusqu'à paiement intégral de leur prix principal et intérêts. L'acheteur supportera tous les risques subis ou causés par la marchandise dès la sortie de notre atelier. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance, notre société pourra exiger la restitution des marchandises impayées, aux frais, risques et périls de l'acheteur, par simple lettre recommandée ou tout autre moyen équivalent.

8) RETOUR DES MARCHANDISES

Le retour des marchandises n'est accepté que si celui-ci fait l'objet de notre accord préalable. Dans ce cas, le client ne sera crédité qu'après reconnaissance par notre société du bien fondé de la réclamation.

Si le retour résulte d'une erreur de notre part, le client sera crédité du montant de la facturation, dans tout autre cas, le montant de l'avoir sera au maximum de 90% du montant de la facturation, sous réserve que la marchandise retournée soit en parfait état de conservation et dans ses conditionnements et emballages d'origine. La société n'acceptera aucun retour de marchandises et aucune contestation passé un délai de 1 mois à daté de la facture.

9) JURIDICTION

En cas de contestation quelconque à l'occasion d'une fourniture ou de tout règlement, le Tribunal de Commerce de Toulouse sera seul compétant, quelque soit les conditions de vente et le mode de règlement accepté (traites, billets, chèques...) même si il y a pluralité de défendeur ou appel en garantie.

10) PAIEMENT

- a) Pour tout nouveau client, les paiements s'effectuent par chèque bancaire à l'enlèvement de la marchandise jusqu'à l'ouverture d'un compte dans nos livres. Pour le client ayant déjà un compte ouvert, nos factures sont payables à Toulouse par L.C.R. magnétiques obligatoirement, domicilié en banque à 30 jours de date de la facture sans qu'aucun escompte ne puisse être exigé quelque soit la date de réception des marchandises chez le destinataire.
- b) Les escomptes éventuellement déduits des factures seront automatiquement annulés et viendront s'ajouter au montant des sommes dues. Notre société se réserve également le droit de suspendre toute nouvelle livraison jusqu'à épurement complet du compte.
- c) Clause pénale. En cas de recouvrement contencieux de nos créances, les débiteurs en sus des frais et intérêts s'engagent à payer, à titre de clause pénale une indemnité de 15% du montant de la facture impayée.

11) PÉNALITÉS DE RETARD

Pour tout retard de paiement, une pénalité de 2 fois le taux de l'intérêt légal sera appliqué par mois de retard.

Le

SIGNATURE
précédé de la mention
«Lu et approuvé»